AL.3.2004-141
NO #CL
c.2
v.2

CHAPITRE

2

Former une équipe d'apprentissage

Plan d'intervention personnalisé

Encourager la participation des parents

2007

PIP

Alberta Education

Former
une équipe d'apprentissage

Chapitre 2

Encourager la participation des parents

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Alberta Education.
Plan d'intervention personnalisé : Maternelle – 12e année.

Version anglaise : Individualized program planning : ECS to grade 12.
Série : Élaboré pour les élèves ayant des besoins spéciaux.
ISBN 978-0-7785-6158-3

1. Éducation spéciale – Alberta. 2. Jeunes en difficulté d'apprentissage, Services aux – Alberta. 3. Adolescents en difficulté d'apprentissage, Services aux – Alberta. I. Titre. II. Série.

LC3984.2.A3.A333 2007 371.9

Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Plusieurs sites Web sont énumérés dans le présent document. Alberta Education n'est aucunement responsable du maintien de ces sites externes et le fait de les nommer ne constitue ni n'implique une approbation de leur contenu. L'utilisateur a la responsabilité d'évaluer ces sites.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Alberta Education
Direction de l'éducation française
Édifice 44 Capital Boulevard, 9e étage
10044, 108e Rue N.-O.
Edmonton, Alberta T5J 5E6
Téléphone : 780-427-2940 à Edmonton ou
composer sans frais en Alberta le numéro 310-0000
Télécopieur : 780-422-1947

Cette publication est destinée au/aux :

Enseignants	✓
Administrateurs	✓
Professionnels de la santé	✓
Conseillers	✓
Élèves	
Parents	
Grand public	

Une version PDF de cette ressource est disponible sur le site Web d'Alberta Education à l'adresse <www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/ressources.asp>

Il est possible d'acheter des versions imprimées de cette ressource en s'adressant au Learning Resources Centre. Commander en ligne à l'adresse <www.lrc.education.gov.ab.ca/> ou téléphoner au 780-427-5775.

Copyright ©2007, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education, Alberta Education, Édifice 44 Capital Boulevard, 10044, 108e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 5E6. Tous droits réservés.

Tous les efforts ont été déployés pour exprimer les remerciements appropriés aux sources originales. S'il existe des cas où cela n'a pas été fait, veuillez en aviser Alberta Education afin que les mesures correctives appropriées puissent être prises.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document, ou certains extraits, à des fins éducatives et sans but lucratif. La permission de reproduire le matériel appartenant à une tierce partie devra être obtenue directement du détenteur des droits d'auteur de cette tierce partie.

TABLE DES MATIÈRES

1. Déterminer les forces et les domaines où le besoin se fait sentir 1
2. Établir l'orientation 2
3. Élaborer un plan 3
4. Mettre en œuvre le plan 4
5. Évaluer et réviser 4
6. Planifier la transition 4

Partir du bon pied 5
Exemple de stratégies pour encourager la participation des parents 6
Exemple de stratégies pour que les parents se sentent plus à l'aise lors des réunions 8
Stratégies types pour traiter le conflit et résoudre les différends avec les parents 9
Ressources à l'intention des parents 9
Autres ressources 10

Annexes 11
2-A Exemple de sondage destiné aux parents 12
2-B Exemple de formulaire d'autorisation pour l'évaluation spécialisée 13
2-C Le système de planification MAPS 14
2-D Établissement des buts familiaux 15
Exemple – Établissement des buts familiaux 17
2-E Conseils aux parents pour participer au processus d'élaboration du PIP 19
2-F Réunions axées sur les solutions 22
Outil de planification pour les réunions axées sur les solutions 23

Bibliographie 25

©Alberta Education, Canada, 2007

Chapitre 2 Encourager la participation des parents

Les Normes en matière d'adaptation scolaire (Modifié en juin 2004) énoncent clairement que les écoles doivent favoriser la participation significative des parents dans la planification, la résolution de problèmes et la prise de décision liées au programme d'adaptation scolaire de leur enfant.

Les parents connaissent particulièrement bien leurs enfants, et cette connaissance donne une base précieuse au processus relatif au PIP. De plus, les recherches démontrent clairement que les parents qui comprennent la philosophie de l'école, qui connaissent le personnel et qui participent aux activités scolaires ont plus de chances d'être satisfaits de l'enseignement que leurs enfants reçoivent. Les parents ont besoin d'occasions concrètes pour participer à toutes les facettes de l'éducation dispensée à leur enfant. Ils veulent souvent prendre part au processus de prise de décision et avoir accès à l'information et aux idées de façon continue et selon les besoins.

Pour de plus amples renseignements

Le présent chapitre donne des exemples de stratégies qui appuient la participation significative des parents au processus relatif au PIP. Des stratégies supplémentaires pour encourager la participation des parents sont suggérées dans d'autres chapitres de la présente ressource, notamment :
Chapitre 8 : *Planifier les transitions*
Chapitre 9 : *Intégrer une technologie d'aide pour l'apprentissage dans le processus d'élaboration du PIP.*

Il existe des occasions pour les parents de participer de façon significative à toutes les étapes du processus relatif au PIP. Réfléchir aux six étapes suivantes du processus relatif au PIP et à la façon dont la participation des parents peut faire partie de chacune de ces étapes.

1. Déterminer les forces et les domaines où le besoin se fait sentir

Les parents sont une source précieuse d'information sur leur enfant. Ils ont été les premiers à enseigner à leur enfant et ont pu observer celui-ci dans diverses situations sociales et d'apprentissage à l'extérieur du cadre scolaire. Ils peuvent ainsi donner un aperçu et un point de vue uniques des forces et des besoins de leur enfant. Penser à développer un simple sondage ou un questionnaire pour recueillir des renseignements auprès des parents.

Annexes

Consulter l'annexe 2-A pour obtenir un exemple de sondage destiné aux parents.

©Alberta Education, Canada, 2007

Les parents peuvent fournir des renseignements sur leur enfant dans les domaines suivants :

- les forces et les besoins;
- l'historique familial et scolaire qui a des répercussions sur la situation d'apprentissage actuelle de l'enfant;
- les antécédents médicaux pertinents et les besoins de services de santé;
- les intérêts, les talents et les désirs de leur enfant;
- les aspirations et les buts qu'ils ont pour leur enfant;
- l'aide que la famille peut offrir à la maison pour mettre en pratique, renforcer et maintenir les compétences;
- des renseignements sur les services communautaires, les situations parascolaires ou les intervenants qui pourraient avoir un effet sur l'apprentissage de leur enfant.

Des évaluations spécialisées sont souvent utilisées pour définir les forces et besoins de l'élève. Les écoles doivent demander une autorisation écrite aux parents afin d'évaluer les élèves qui éprouvent des difficultés à compléter leur programme d'éducation. Les parents doivent comprendre l'importance d'un consentement éclairé. Pour prendre une décision éclairée, les parents doivent tenir compte :

- du but visé par l'évaluation;
- de la nature de l'évaluation;
- de l'utilisation prévue des résultats;
- des personnes qui ont accès aux résultats.

Il peut être utile de spécifier le test précis et tous les autres outils d'évaluation officiels et non officiels qui seront utilisés pour évaluer l'élève. Le fait d'aviser les parents du moment de l'évaluation aidera à entretenir la confiance entre la maison et l'école. Si des délais surviennent, tenir les parents au courant du calendrier.

Annexes

Consulter l'annexe 2-B pour obtenir un exemple de formulaire d'autorisation pour l'évaluation spécialisée.

Si des organismes extérieurs ou des fournisseurs de services médicaux font passer une évaluation à l'élève ou lui offrent leur appui, cette information peut également être utile pour définir les besoins et élaborer les programmes. Pour que l'équipe d'apprentissage ait accès à cette information, les parents doivent signer un formulaire d'autorisation ou de consentement pour que les professionnels puissent divulguer l'information. Les parents doivent être assurés que l'information demeurera confidentielle.

2. Établir l'orientation

L'élaboration des priorités aide l'équipe d'apprentissage à se concentrer sur ce qui est essentiel pour l'élève d'apprendre au cours de l'année scolaire en question. L'équipe est en mesure d'établir ces priorités en s'appuyant sur tous les renseignements recueillis à ce jour.

©Alberta Education, Canada, 2007

Afin de définir les besoins les plus importants en matière d'apprentissage, les parents peuvent collaborer avec l'équipe d'apprentissage pour examiner :

- les domaines prioritaires sur lesquels se concentrer;
- les possibilités d'utilisation de cette nouvelle compétence ou connaissance dans d'autres domaines ou contextes;
- les points forts connexes;
- la façon dont le besoin en question a une incidence sur l'apprentissage et la réussite en général;
- l'application possible à d'autres disciplines;
- l'apport au développement de l'autonomie;
- la pertinence de l'âge;
- le temps requis pour maîtriser cette habileté;
- la façon dont les compétences et les connaissances sont liées aux buts futurs de l'élève.

3. Élaborer un plan

À titre de membres de l'équipe d'apprentissage de leur enfant et dans le cadre de l'élaboration d'objectifs à long terme pour celui-ci, les parents peuvent fournir des suggestions et des renseignements. Ces objectifs représentent ce que l'élève peut accomplir durant une année scolaire. Il est important que l'équipe détermine ce que l'élève est capable de gérer. C'est à ce niveau-ci que le point de vue d'un parent est particulièrement utile.

Tous les parents ont des aspirations et des rêves pour leur enfant. Leurs priorités relativement à l'apprentissage de leur enfant peuvent être différentes de celles de l'enseignant. Il est important de reconnaître et de comprendre les points de vue des parents et de tenir compte de l'ensemble des points de vue pour permettre à l'équipe d'apprentissage de collaborer afin de prendre les décisions qui conviennent le mieux en matière de programmes d'éducation pour chaque élève. Dans le cadre du processus d'évaluation, l'emploi de stratégies tel le système de planification MAPS donne aux parents des occasions d'échanger des renseignements sur leurs enfants.

Annexes

Consulter l'annexe 2-C pour obtenir de l'information sur le système de planification MAPS.

Certains parents souhaitent peut-être fixer des buts supplémentaires sur lesquels ils pourront travailler à la maison. Ces buts peuvent soit appuyer les buts fixés dans la classe, soit mettre l'accent sur des compétences et des comportements éducatifs plus spécifiques à la maison et dans la communauté. Ces buts peuvent être intégrés au processus relatif au PIP, mais ils ne doivent pas être considérés comme des buts qui doivent être suivis de près par l'enseignant ou faire l'objet d'un rapport officiel lors de la révision du PIP. Le rôle de l'enseignant consiste à appuyer les familles à fixer des buts pour leurs enfants et à encourager les parents à suivre de près, à partager et à célébrer la réussite de leurs enfants.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexes

Consulter l'annexe 2-D pour obtenir un exemple de formulaire d'établissement des buts familiaux.

Souvent, les parents peuvent contribuer aux décisions quant au choix de mesures efficaces pour leur enfant. Leur demander quelles sont les stratégies qu'ils utilisent pour aider leur enfant à effectuer des tâches familiales ou des devoirs.

4. Mettre en œuvre le plan

À titre de membres de l'équipe d'apprentissage de leur enfant, les parents peuvent jouer un rôle actif dans le processus de mise en œuvre. Une façon importante de faire participer les parents consiste à renforcer les compétences et les stratégies dans des situations extérieures à l'école. Lorsque les parents comprennent ce que sont les buts et les objectifs du plan d'intervention de leur enfant, ils peuvent décider de la meilleure façon d'appuyer leur enfant à la maison.

5. Évaluer et réviser

Les rencontres de révision offrent aux parents la possibilité de discuter de la programmation éducative de leur enfant et de considérer les ajustements possibles. La révision de fin d'année est particulièrement importante, car elle permet à l'équipe de revoir le programme d'études et d'ajouter des recommandations écrites au PIP. Cela est particulièrement vrai pour les élèves qui changent d'école ou qui ont à vivre une transition quelconque.

Les parents peuvent également, en tout temps, communiquer avec l'école pour demander que le PIP soit révisé s'ils ont des préoccupations au sujet des progrès de leur enfant ou si celui-ci vit des changements importants au niveau de ses accomplissements, de son attitude, de son comportement ou de sa santé. L'équipe est alors en mesure d'adapter le PIP pour qu'il réponde mieux aux besoins changeants de l'élève.

6. Planifier la transition

Planifier la transition exige de définir le type de compétences et d'attitudes à mettre en place pour que les élèves réussissent dans des contextes futurs et d'élaborer un plan d'action pour faire en sorte que les élèves acquièrent ces compétences et attitudes. La démarche peut également inclure des plans précis qui permettraient aux élèves de changer de niveau et de programme d'éducation. En étant présents de façon constante dans la vie de leur enfant, les parents jouent un rôle essentiel dans la planification et la gestion des transitions. Plus particulièrement, les parents peuvent contribuer à la recherche de possibilités et de soutiens qui sont disponibles à l'élève dans la communauté, et ce, au fur et à mesure qu'il acquiert de plus en plus d'indépendance.

©Alberta Education, Canada, 2007

Partir du bon pied

Au début de l'année, les rencontres officielles à l'école peuvent mettre certains parents mal à l'aise, particulièrement s'il s'agit de leur première réunion. Dans des situations problématiques ou difficiles, l'attention et l'inquiétude des parents à l'égard de leur enfant peuvent se traduire par de la tension, de l'anxiété ou de la frustration. En tant qu'enseignant, il est important de demeurer neutre et de ne rien présumer parce que les parents qui ont ces comportements peuvent ne pas forcément montrer leurs vrais sentiments ou comment, en fait, ils font face à la situation. L'enseignant ne doit pas oublier que la plupart des parents n'ont pas de formation en éducation et que certains ont peu ou pas d'expérience avec le milieu scolaire. Certains obstacles psychologiques et autres problèmes peuvent également nuire à l'instauration d'un climat de collaboration, notamment :

- les parents qui ont eux-mêmes éprouvé des difficultés à l'école. Ils peuvent se sentir mal à l'aise à l'idée de travailler en partenariat avec les enseignants;
- les parents qui se culpabilisent, car ils se pensent, d'une certaine façon, responsables des difficultés de leur enfant. Certaines familles peuvent être encore aux prises avec des sentiments de perte et de deuil pendant qu'elles essaient de comprendre les besoins spéciaux de leur enfant en matière d'éducation;
- des situations familiales qui peuvent faire en sorte qu'il est difficile pour les parents de participer à l'éducation de leur enfant. Il peut s'agir de choses telles que le fait d'être un parent seul, d'avoir des heures de travail variées, d'être confronté à des barrières linguistiques ou d'avoir plus d'un enfant ayant des besoins spéciaux;
- les croyances culturelles selon lesquelles l'école et la maison sont séparées;
- des problèmes de confiance. Il faut du temps pour développer un niveau de confiance où les parents se sentent à l'aise de parler de leur enfant;
- un manque de confiance dans l'école pour ce qui est d'offrir un soutien adéquat à un élève ayant des besoins scolaires spéciaux;
- le refus de reconnaître la réalité. Certains parents trouvent difficile de croire que les besoins de leur enfant sont différents de ceux d'autres enfants, particulièrement ces élèves dont les principales difficultés sont liées aux études et qui peuvent alors ne pas rencontrer le même degré de difficulté à l'extérieur de l'école.

Assurer la participation des parents demande du temps, de la confiance et la conviction que les parents sont des partenaires du processus de planification. Les enseignants peuvent jouer un rôle de guide, en particulier dans les premiers stades de la participation des parents, afin de s'assurer que les parents ont des occasions positives et significatives de participer activement au processus. Les enseignants doivent aider les parents à comprendre la valeur d'un PIP et le rôle qu'ils peuvent jouer pour s'assurer qu'il reflète avec exactitude les forces et les besoins de leur enfant. Prendre le temps au début du processus de fournir l'information et de clarifier les attentes encouragera un sentiment d'ouverture et un partenariat avec les parents. Plus les parents se sentent à l'aise dans leur collaboration avec l'équipe

©Alberta Education, Canada, 2007

d'apprentissage de leur enfant, plus ils sont prêts à partager l'information et les points de vue qui influent sur l'apprentissage de leur enfant.

Exemple de stratégies

Exemple de stratégies pour encourager la participation des parents

- **Maintenir une politique d'ouverture.** Faire savoir aux parents qu'ils sont invités à visiter la classe pour observer et participer à l'apprentissage de leur enfant. S'il existe une procédure reliée aux visites ou d'autres protocoles de l'autorité scolaire, fournissez cette information lors de la première journée portes ouvertes de l'année scolaire, ou insérez-la dans le bulletin de la classe. Encourager les parents à participer à des évènements officiels, à partager leur expertise, aux expositions et présentations et aux autres occasions.

- **Reconnaitre le rôle des parents et leur contribution à l'équipe.** Il est important que les parents sachent que leur expertise et leurs contributions sont appréciées.

- **Être prêt à répondre aux questions des parents.** Étudier les types de questions que les parents pourraient poser.
  - Comment mes commentaires seront-ils utilisés?
  - Assistons-nous à toutes les réunions relatives à la planification du PIP de notre enfant? Sinon, comment sommes-nous informés de l'information partagée et des décisions prises lors de ces réunions?
  - Quand les réunions se tiennent-elles et combien de temps durent-elles?
  - Comment notre enfant peut-il participer au processus d'élaboration du PIP?
  - De quel type d'aide spéciale mon enfant pourra-t-il bénéficier? Une aide personnalisée sera-t-elle offerte? Dans l'affirmative, s'agira-t-il d'une aide avec un enseignant ou un aide-élève?
  - Mon enfant aura-t-il toujours besoin d'un PIP?
  - En quoi le PIP diffère-t-il d'une année scolaire à l'autre? Peut-il être modifié à tout moment au cours de l'année scolaire?
  - Comment saurons-nous si le PIP est efficace?
  - Comment puis-je prévoir une visite de la classe pour voir comment mon enfant se comporte?
  - Que suis-je supposé faire à la maison pour aider mon enfant?
  - Que signifie notre signature sur le document PIP? Qu'advient-il si nous ne le signons pas?
  - Quelles sont nos options si nous n'approuvons pas le PIP?
  - Mon enfant devra-t-il passer des tests de rendement provinciaux?
  - Mon enfant obtiendra-t-il son diplôme de douzième année?
  - Nous avons remarqué une section relative à la transition dans le PIP, mais notre enfant vient de commencer de nouveaux programmes. Pourquoi la transition est-elle importante?

©Alberta Education, Canada, 2007

- **Mettre à la disposition des parents l'information relative au processus d'élaboration du PIP, telle que *L'équipe d'apprentissage*.** Outre le partage du guide (ou du lien Web servant à obtenir un exemplaire téléchargeable du guide), des renseignements sélectionnés peuvent être utilisés dans les bulletins ou les présentoirs de l'école. Consultez la fin de ce chapitre pour obtenir des renseignements pour commander le document.

- **Organiser une séance d'information sur le PIP** pour vous assurer que les parents comprennent le processus d'élaboration du PIP. Les écoles fréquentées par un grand nombre d'élèves ayant des besoins spéciaux peuvent trouver en une séance d'orientation à l'intention des parents un moyen efficace de favoriser la compréhension du processus d'élaboration du PIP et la participation à ce processus. Par exemple, une séance d'orientation pourrait être une occasion de :
  - présenter les étapes d'un PIP;
  - passer en revue un PIP type;
  - parler des modifications apportées au PIP d'une année à l'autre;
  - répondre aux questions courantes telles que celles énumérées ci-dessus.

  Vous assurer que les paramètres de la séance sont clairs et que les parents comprennent qu'il s'agit d'une présentation du processus, et non d'un moment pour parler de chaque élève et de ses besoins particuliers.

- **Utiliser les réunions parents-enseignant comme des occasions d'établir des partenariats.** Dans la mesure du possible, offrir aux parents un choix d'heures de réunion et communiquer directement avec eux par écrit ou par téléphone. Leur donner assez de temps pour organiser leur emploi du temps. Assurez-vous que les parents reçoivent l'avis de réunion. Même l'élève le plus consciencieux peut omettre de transmettre un message, et un appel téléphonique de suivi peut s'avérer nécessaire. Fournissez toujours les coordonnées de l'école si une réunion doit être remise. Dans la mesure du possible, pensez à inclure un ordre du jour ou un bref aperçu du contenu de la réunion de planification. Cela est utile pour les parents, car ils réfléchissent au type de questions qu'ils veulent poser et aux sujets qu'ils aimeraient aborder.

- **Exploitez efficacement les réunions relatives au PIP.** Gérez les réunions relatives au PIP afin d'aménager du temps pour les questions et la discussion. Utilisez ces réunions comme une occasion de partager l'information relative aux besoins spéciaux de l'enfant en matière d'apprentissage. Plus les parents sont au courant des défis d'apprentissage de leur enfant, plus ils peuvent être des partenaires efficaces. Voici des exemples de ressources : copies d'articles intéressants à lire chez eux, information relative aux conférences à venir ou aux ateliers pertinents à l'intention des parents et les nouveaux sites Web susceptibles de les intéresser. Pensez à désigner une personne chargée de noter le compte rendu de la réunion et d'en remettre une copie à tous les membres de l'équipe.

©Alberta Education, Canada, 2007

- **Vous assurer que les parents comprennent le type de décisions à prendre lors de l'élaboration d'un PIP**, puis demandez-leur de choisir les domaines du PIP auxquels ils aimeraient participer. Par exemple, les parents peuvent partager les forces et les besoins de leur enfant, l'information sur sa meilleure façon d'apprendre, les renseignements médicaux, les stratégies efficaces employées à la maison et les buts qu'ils aimeraient que l'on aborde dans le PIP. Encouragez les parents à parler avec leur enfant de ses forces, de ses besoins et de ses buts potentiels, et à partager également cette information.

Annexes

Consulter l'annexe 2-E pour obtenir des conseils aux parents pour participer au processus d'élaboration du PIP.

Exemple de stratégies

Exemple de stratégies pour que les parents se sentent plus à l'aise lors des réunions

- Organiser des réunions à des heures qui conviennent à tous dans un cadre confortable et approprié.
- S'assurer que les parents se sentent à l'aise au moment de définir le nombre d'intervenants participant aux réunions.
- Remettre un ordre du jour aux parents une ou deux journées à l'avance. Cela leur permet de réfléchir à des points de discussion et de recueillir les renseignements pertinents pour les apporter à la réunion.
- Réfléchir à l'information provenant des parents qui pourrait être utile. Joindre une liste de questions à l'avis de convocation ou à l'ordre du jour proposé, telles que :
  - Voulez-vous partager d'éventuels changements dans votre foyer (tels que l'arrivée d'un nouveau membre de la famille, un changement à l'horaire de travail d'un parent, de nouvelles activités parascolaires ou un programme de garderie)?
  - De nouveaux soutiens ou de l'aide sont-ils mis en place pour leur enfant (tels qu'un tuteur ou du temps passé avec un mentor ou un élève plus âgé)?
  - Y a-t-il eu un changement en matière de médicaments ou de dosage?
- Encourager les parents à dresser une liste de questions pour lesquelles ils veulent obtenir une réponse au cours de la première réunion et de celles qui suivront.
- Disposer les chaises et les tables de sorte à créer une atmosphère de collaboration.
- Utiliser un tableau-papier et des marqueurs pour consigner les remarques faites et les décisions prises au cours de la réunion.
- Apprécier l'information que les parents partagent et aménager le temps nécessaire à la réflexion approfondie et à la discussion lors des réunions.

Les conseils scolaires doivent déployer tous les efforts raisonnables au niveau de l'école et de l'autorité pour apaiser les préoccupations en collaboration avec les parents. Toutefois, malgré ces efforts, les opinions sur l'éducation des enfants ayant des besoins scolaires spéciaux peuvent diverger entre les parents (ou, dans certains cas, un élève plus âgé) et l'école. Quand cela se produit, un certain nombre de stratégies peuvent ser-

©Alberta Education, Canada, 2007

vir à résoudre ces différences avec succès. La première mesure à prendre est d'essayer de résoudre directement ces problèmes avec les personnes qui travaillent avec l'élève. Cela suppose de se réunir en tant qu'équipe d'apprentissage et de rechercher des solutions qui donnent satisfaction à tous.

Exemple de stratégies

Stratégies types pour traiter le conflit et résoudre les différends avec les parents

- Montrer qu'il faut toujours faire passer les intérêts de l'enfant en premier.
- Exprimer votre motivation à résoudre la différence en vue d'un futur avantage mutuel (ex. : « J'apprécie votre empressement à… » ou « Je suis résolu à trouver un plan qui conviendra à tous. »).
- Trouver des solutions aux problèmes relevés et être prêt à offrir d'autres choix.
- Vous concentrer sur les problèmes et non sur les émotions et la personnalité des intervenants.
- Donner aux parents des occasions d'affirmer ce qu'ils comprennent de la situation, puis paraphraser ce que vous avez entendu.
- Vous assurer de bien comprendre leurs préoccupations et leur point de vue.
- Un désaccord peut parfois découler directement d'une erreur de compréhension. Clarifier toujours le problème avant d'en donner une solution prématurée.
- Décider ce sur quoi vous pouvez faire des compromis. Une résolution efficace exige généralement une certaine forme de compromis au nom des deux parties.
- Vous assurer d'avoir des attentes réalistes et raisonnables.
- Affirmer explicitement que vous vous engagez à apporter les solutions convenues et que vous encouragez les parents à faire de même.

Annexes

Consulter l'annexe 2-F pour obtenir de plus amples renseignements sur les réunions axées sur les solutions et sur l'outil de planification pour les réunions axées sur les solutions.

Ressources à l'intention des parents

Un certain nombre de ressources sur papier et en ligne d'Alberta Education peut fournir de l'information que les parents peuvent utiliser afin de participer plus efficacement au processus d'élaboration du PIP de leur enfant. On peut acheter toutes ces ressources du Learning Resources Centre, à l'adresse : <www.lrc.education.gov.ab.ca/> ou en composant le numéro 780-427-2767.

- *L'équipe d'apprentissage : Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux* (2004) fournit des renseignements pratiques sur la création d'une équipe d'apprentissage, le processus d'élaboration du PIP, la planification de la transition, la résolution des différends et les moyens de se tenir au courant. Une version PDF de ce guide est dispo-

©Alberta Education, Canada, 2007

nible sur le site Web d'Alberta Education à l'adresse : <http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/equipe.pdf>.

- *Le voyage : Guide à l'intention des parents ayant un enfant doué et talentueux* (2004) offre des renseignements et des stratégies que les parents peuvent utiliser pour alimenter l'apprentissage et le bien-être émotionnel de leur enfant à la maison, à l'école et dans la communauté. Une version PDF de ce guide est disponible sur le site Web d'Alberta Education à l'adresse : <http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/voyage.pdf>.

- *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* (2000) offre aux parents autochtones des renseignements sur l'éducation de leur enfant ayant des besoins scolaires spéciaux, ainsi que des conseils en vue de renforcer la communication entre la maison et l'école.

- *La réussite scolaire de votre enfant : Manuel d'accompagnement à l'intention du parent (1re – 9e année) (2000).*

Autres ressources

- *Nos mots, nos façons : Enseigner aux apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits* (2006) fournit de l'information et propose des exemples de stratégies que les enseignants peuvent utiliser pour aider leurs élèves autochtones à devenir des apprenants qui réussissent. Cette ressource offre de l'information sur les cultures et les perspectives autochtones et traite de l'importance de la participation de la famille et de la communauté. Elle renferme la sagesse partagée par des spécialistes et des aînés autochtones, ainsi que des histoires connexes racontées par des enseignants d'élèves autochtones. Elle renferme également des renseignements sur les troubles d'apprentissage et reconnaît les dons des élèves particuliers. Une version PDF de ce guide est disponible sur le site Web d'Alberta Education à l'adresse : <http://www.education.gov.ab.ca/french/m_12/publications/pnmi/default.asp>.

©Alberta Education, Canada, 2007

Encourager la participation des parents

Ces outils sont disponibles en format PDF sur le site http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/ressources.asp et sur le CD-ROM accompagnant la version imprimée de cette ressource.

Le but de ces exemples d'outils est d'enrichir le processus d'élaboration du PIP. Ces outils doivent être utilisés de façon sélective et peuvent être adaptés pour mieux répondre aux besoins de chacun des élèves. Un bon nombre de ces outils sera utilisé simplement à titre de référence dans le cadre du processus d'élaboration du PIP, et non comme produits qui s'inscrivent dans le rendement scolaire permanent de l'élève.

2-A Exemple de sondage destiné aux parents

2-B Exemple de formulaire d'autorisation pour l'évaluation spécialisée

2-C Le système de planification MAPS

2-D
- Établissement des buts familiaux
- Exemple – Établissement des buts familiaux

2-E Conseils aux parents pour participer au processus d'élaboration du PIP

2-F
- Réunions axées sur les solutions
- Outil de planification pour les réunions axées sur les solutions

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 2-A

Exemple de sondage destiné aux parents

Nom _____ Date _____

Nom du parent _____

Les questions suivantes sont destinées à aider l'équipe d'apprentissage de votre enfant à commencer le processus d'élaboration du Plan d'intervention personnalisé (PIP). Nous apprécions vos commentaires et nous vous invitons à réfléchir aux questions suivantes en prévision de la réunion de l'équipe d'apprentissage.

1. Quels sont les forces et les intérêts de votre enfant?

2. Décrivez les succès que votre enfant vit à l'école.

3. Décrivez les défis auxquels votre enfant a fait face à l'école.

4. Quels sont les besoins de votre enfant en matière d'apprentissage pour cette année scolaire? (Il pourrait s'agir de compétences que votre enfant doit acquérir ou améliorer.)

5. Quel type d'apprenant est votre enfant? Quelle est la meilleure façon d'apprendre pour votre enfant?

6. Votre enfant présente-t-il des comportements qui vous préoccupent? Dans l'affirmative, expliquez comment vous composez avec ce type de comportement à la maison.

7. Quels sont les buts et les espoirs pour votre enfant cette année?

8. Comment envisagez-vous les progrès de votre enfant d'ici cinq ans?

9. Voulez-vous nous faire part d'autres renseignements qui pourraient nous aider à mieux comprendre votre enfant?

10. Aimeriez-vous que nous abordions d'autres préoccupations précises au cours de cette réunion? Dans l'affirmative, veuillez expliquer.

Nous vous remercions d'avoir fait connaître vos idées.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 2-B

Exemple de formulaire d'autorisation pour l'évaluation spécialisée

Cher parent,

Nous sollicitons votre autorisation pour programmer une évaluation spécialisée de votre enfant dans les domaines suivants :

- ❑ Domaines pédagogiques (lecture, écriture, orthographe et mathématiques)
- ❑ Orthophonie
- ❑ Motricité fine et globale
- ❑ Domaines comportementaux
- ❑ Domaines socioaffectifs
- ❑ Domaines cognitifs
- ❑ Autres : _____

Ces évaluations seront effectuées par notre équipe d'évaluation de l'autorité scolaire au cours des six prochaines semaines. Chaque évaluation prendra environ deux heures et se fera dans le cadre d'une entrevue personnalisée avec votre enfant. À ce moment-là, nous parlerons avec votre enfant et expliquerons pourquoi nous effectuons ces évaluations et comment cette information aidera l'enseignant à mieux comprendre ses besoins en matière d'apprentissage.

Une fois les évaluations terminées, nous organiserons une réunion avec vous et les membres de l'équipe d'apprentissage pour examiner les résultats et faire des plans pour améliorer la réussite scolaire de votre enfant.

Veuillez retourner le formulaire ci-dessous dûment signé aux services administratifs de l'école d'ici au 30 octobre 200_.

Nous vous remercions de votre soutien continu. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez d'autres questions ou préoccupations à propos de ces évaluations. Le meilleur moment pour me joindre est le matin entre 10 h et 11 h au [numéro de téléphone] ou à l'adresse [adresse électronique].

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Directeur d'école

Autorisation d'évaluation spécialisée

J'autorise l'équipe d'évaluation en adaptation scolaire à évaluer ma fille/mon fils _____ aux fins de _____.

Je comprends que mon autorisation est volontaire et peut être retirée à tout moment.

_____ _____

Signature du parent Date

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 2-C

Le système de planification MAPS

- MAPS est un processus composé de sept questions visant à planifier la réussite scolaire d'un enfant. Généralement, les sept questions constituent la base du cadre de planification, bien que l'ordre des questions soit flexible et que l'on puisse choisir d'utiliser ou non une question. Le format dépendra des besoins de l'élève en particulier et ceux de sa famille.
- Ce processus prend au moins deux heures et se déroule généralement sur une ou deux séances.
- Les renseignements et les idées sont consignés sur un tableau-papier au cours du processus, et des copies sont distribuées aux membres de l'équipe dans le cadre du suivi.

Les sept questions

1. Quel est l'historique de votre enfant?
   (La réponse des parents à cette question est cruciale. Invitez-les à partager l'historique de leur enfant, y compris les étapes majeures de son cheminement.)

2. Comment voyez-vous l'avenir de votre enfant?
   (Invitez les parents à partager la vision qu'ils ont de l'avenir de leur enfant, peut-être dans cinq ans, ou à l'âge adulte. Cela permettra de fixer les grandes lignes et de définir des buts significatifs.)

3. Quelles sont vos craintes quant à l'avenir de votre enfant?
   (Il est important pour tous de comprendre ces craintes et les éventuels obstacles afin que l'équipe puisse collaborer en vue de les surmonter.)

4. Quels sont les trois mots clés qui décrivent votre enfant?
   (Les parents définissent ce qui, à leurs yeux, est le plus important chez leur enfant.)

5. Quels sont les forces, les dons et les capacités de votre enfant?
   (Demandez aux parents de partager des exemples de ce que leur enfant peut faire, ce qu'il aime faire et ce qu'il fait bien.)

6. Quels sont les besoins de votre enfant?
   (Définissez les besoins du point de vue des parents, puis classez-les par ordre de priorité.)

7. Quelle serait pour votre enfant une journée d'école idéale, et que faut-il faire pour qu'elle se produise?

Récapitulation

En groupe, nommez les tâches précises à entreprendre et classez-les par ordre de priorité. Désignez la personne qui complétera chaque tâche et fixez des délais raisonnables.

Adaptation autorisée de l'ouvrage de Mary A. Falvey et coll., intitulé : *All My Life's a Circle: Using the Tools: Circles, MAPS and PATH,* Toronto (ON), Inclusion Press, 1997, et de l'ouvrage de John O'Brien et Jack Pearpoint, intitulé : *Person-Centred Planning with MAPS and PATH: A Workbook for Facilitators*, Toronto (ON), Inclusion Press, 2002. MAPS fait partie d'une famille d'outils de planification axée sur la personne qui se concentrent sur les capacités (dons) d'une personne pour les transformer en plan d'action. Des livres, vidéos, DVD et autres documents d'accompagnement sont disponibles sur le site de Inclusion Press, <http://inclusion.com>.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 2-D

Établissement des buts familiaux

Nom de l'élève _____ Date _____

Nom du parent _____

Voici les cinq forces de mon enfant :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

Voici les cinq besoins de mon enfant :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

But n° 1

A. Le premier but de mon enfant pour cette année scolaire est le suivant :

_____

_____

Voici ce que je ferai à la maison pour contribuer à atteindre ce but :

1. _____
2. _____
3. _____

Comment saurai-je que mon enfant a réussi à atteindre ce but :

_____

_____

_____

_____

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 2-D

Établissement des buts familiaux (suite)

But n° 2

B. Le deuxième but de mon enfant pour cette année scolaire est le suivant :

_____

_____

Voici ce que je ferai à la maison pour contribuer à atteindre ce but :

1. _____
2. _____
3. _____

Comment saurai-je que mon enfant a réussi à atteindre ce but :

_____

_____

_____

_____

J'aimerais discuter de ces buts à chaque période de révision dans le cadre du processus d'élaboration du PIP.
❑ Oui ❑ Non

_____ _____
Signature du parent Date

❑ J'ai besoin de plus amples renseignements! Veuillez me faire parvenir à domicile un exemple de formulaire rempli d'établissement des objectifs familiaux pour que je voie à quoi cela ressemble.

❑ J'ai besoin de plus d'idées. Travaillons-y ensemble à la réunion du PIP.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 2-D

Exemple – Établissement des buts familiaux

Nom de l'élève *Anne Exemple* Date *XX septembre 20XX*

Nom du parent *Anne Parent*

Voici les cinq forces de mon enfant :

1. *membre d'équipe (brillante gardienne de but de son équipe de soccer)*
2. *aide beaucoup aux tâches ménagères*
3. *aime l'école*
4. *excellente à gérer l'argent*
5. *bon sens de l'humour*

Voici les cinq besoins de mon enfant :

1. *compétences organisationnelles*
2. *maîtrise de soi*
3. *volonté de lire de façon autonome*
4. *nécessite une plus grande confiance*
5. *autocorrection de ses rédactions*

But n° 1

A. Le premier but de mon enfant pour cette année scolaire est le suivant :

Trouver des livres qu'elle aime lire (jusqu'à la fin)

Voici ce que je ferai à la maison pour contribuer à atteindre ce but :

1. *Parler des types de livres qu'elle aime (et de ceux qu'elle n'aime pas)*
2. *Carte de bibliothèque – visites mensuelles*
3. *Encourager la lecture de chevet silencieuse*

Comment saurai-je que mon enfant a réussi à atteindre ce but :

Je dois lui dire « Éteins ta lumière et arrête de lire! » à l'heure du coucher.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 2-D

Exemple – Établissement des buts familiaux (suite)

But n° 2

B. Le deuxième but de mon enfant pour cette année scolaire est le suivant :

Jouer en toute sécurité dans la cour

Voici ce que je ferai à la maison pour contribuer à atteindre ce but :

1. *Encourager la participation à des activités structurées à l'heure du dîner*
2. *Un mois sans problèmes dans la cour donne droit à un dîner au Dairy Queen*
3. *Chaque jour, demander : Le matin – « Que prévois-tu de faire à l'heure du dîner? »*
   L'après-midi – « Comment s'est passée l'heure du dîner? »

Comment saurai-je que mon enfant a réussi à atteindre ce but :

Pas de note de la part du superviseur du coin-repas

Dîner agréables au Dairy Queen tous les mois

J'aimerais discuter de ces buts à chaque période de révision dans le cadre du processus d'élaboration du PIP.
❑ Oui ❑ Non

Anne Parent

Signature du parent

Date

❑ J'ai besoin de plus amples renseignements! Veuillez me faire parvenir à domicile un exemple de formulaire rempli d'établissement des objectifs familiaux pour que je voie à quoi cela ressemble.

❑ J'ai besoin de plus d'idées. Travaillons-y ensemble à la réunion du PIP.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 2-E

Conseils aux parents pour participer au processus d'élaboration du PIP

Le Plan d'intervention personnalisé (PIP) est le processus grâce auquel les familles, les enseignants et les autres intervenants de l'école travaillent en équipe pour répondre aux besoins individuels des élèves ayant des besoins scolaires spéciaux. En tant que parent, vous êtes un membre important de l'équipe d'apprentissage de votre enfant.

Vous pouvez participer au processus d'élaboration en :

- fournissant des renseignements sur le passé de votre enfant et sur ses buts, ses champs d'intérêt et ses besoins;
- établissant un contact régulier avec l'enseignant de votre enfant;
- jouant un rôle actif dans les décisions prises pour votre enfant;
- cherchant à connaître les services et les ressources disponibles;
- travaillant avec votre enfant à la maison pour soutenir les buts définis au cours du processus d'élaboration du PIP;
- participant activement aux réunions de planification du PIP, tout en employant des stratégies telles que celles décrites ci-dessus.

Avant les réunions relatives au PIP

- Discutez des éléments positifs du plan d'intervention personnalisé avec votre enfant.
- Renseignez-vous sur la participation de votre enfant à la réunion et sur son rôle. Décidez si votre enfant va tirer parti de sa participation à la réunion ou au moins à une partie de celle-ci.
- Examinez les commentaires inscrits dans le dernier bulletin de votre enfant, ainsi que les buts et objectifs du dernier PIP. Quels progrès avez-vous observés? Notez tout sujet de préoccupation.
- Posez à votre enfant les questions suivantes : (Si votre enfant assiste à la réunion, il peut être en mesure de répondre directement.)
  - Que préfères-tu à l'école? Que penses-tu réussir?
  - As-tu des problèmes auxquels nous devons trouver des solutions? Quels sont les changements qui t'aideraient à mieux apprendre à l'école?
  - Quels buts t'es-tu fixés?
- Soyez prêt. Écrivez une liste de questions et de préoccupations dont vous voulez discuter, y compris les questions qui suivent. Classez vos préoccupations par ordre de priorité.
  - Qui dois-je appeler si j'ai des questions sur le programme que suit mon enfant?
  - Le PIP sera-t-il examiné à chaque bulletin scolaire?
  - Quels sont les types de changements au niveau de votre foyer que l'école doit connaître?
- Si vous avez besoin de plus de soutien, pensez à vous faire accompagner d'une autre personne. Cette personne peut offrir un autre point de vue, entendre des éléments importants qui peuvent vous échapper, ou encore elle peut prendre des notes.

Au cours des réunions relatives au PIP

- Demandez aux participants s'ils ont des questions et/ou des commentaires.
- Interrogez sur les forces, les intérêts, le potentiel de croissance, les besoins et les amis de votre enfant.
- Posez les autres questions que vous avez au sujet des progrès ou des programmes de votre enfant.
- Partagez vos buts présents et futurs pour votre enfant.
- Exprimez les préoccupations précises que vous avez au sujet de votre enfant.
- Partagez les conditions familiales susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou le comportement de votre enfant à l'école et tout document récent ou mise à jour médicale.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 2-E

Conseils aux parents pour participer au processus d'élaboration du PIP (suite)

- Partagez des exemples de devoirs à la maison réalisés par votre enfant, si vous pensez que cela peut contribuer à mieux comprendre votre enfant. Les enseignants ont souvent des exemples de devoirs d'élèves à partager, mais dans le cas contraire, demandez à voir des exemples.

À la fin des réunions relatives au PIP

- Établissez des buts et des stratégies convenues mutuellement pour votre enfant.
- Renseignez-vous sur la façon de soutenir votre enfant chez vous.
- Prenez des notes sur les recommandations et le calendrier, tels que des services ou des évaluations supplémentaires.
- Résumez oralement votre compréhension et votre interprétation des décisions prises, des mesures à prendre, du calendrier et des rôles et responsabilités de chaque participant.
- Exprimez votre avis aux personnes qui travaillent avec votre enfant dans les domaines où vous avez observé un effort positif, un progrès ou un changement.
- Signez le PIP pour indiquer que vous approuvez le plan. Si vous n'approuvez pas le plan et que vous ne souhaitez pas signer, l'école a l'obligation d'expliquer les raisons de votre choix et les mesures à prendre pour résoudre le problème.
- Demandez un exemplaire du PIP à consulter chez vous.
- Fixez la date de la prochaine réunion.

Après les réunions relatives au PIP

- Donnez à votre enfant des commentaires sur la réunion.
- Parlez de ce qui doit être fait en vue d'atteindre les buts du PIP. Discutez du rôle de votre enfant et de la manière dont le personnel de l'école et votre famille appuieront le plan.

Pour examiner l'efficacité du PIP de votre enfant, réfléchissez aux questions suivantes :

- Comment le PIP consolide-t-il les forces de mon enfant?
- Comment le PIP traite-t-il des besoins individuels de mon enfant?
- Le PIP se concentre-t-il sur des buts clés pour mon enfant?
- Comment les adaptations correspondent-elles aux forces, aux besoins et au style d'apprentissage de mon enfant?
- Quel est l'équilibre approprié pour mon enfant? (Chaque élève devrait participer au programme d'études régulier autant que possible avec des adaptations visant à appuyer la réussite.)
- Le PIP se fonde-t-il sur plus d'une source d'évaluation pour déterminer ses forces et ses besoins?
- Mon enfant a-t-il des besoins sociaux et comportementaux qui devraient être abordés dans le PIP?
- Comment le PIP aborde-t-il la planification de la transition?
- Si plusieurs enseignants sont responsables du programme d'études de mon enfant, existe-t-il des procédures qui leur permettent d'avoir accès au PIP afin qu'ils puissent s'en servir pour planifier l'enseignement, surveiller les progrès et contribuer à l'évaluation et aux buts et objectifs changeants?
- Le PIP utilise-t-il un certain nombre de stratégies pour mesurer et communiquer les progrès de mon enfant?
- Les progrès relatifs aux buts du PIP sont-ils revus fréquemment? Si les objectifs sont atteints, en établit-on de nouveaux? Si mon enfant n'affiche aucun progrès, l'équipe révise-t-elle le programme pour procéder à des changements?

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 2-E

Conseils aux parents pour participer au processus d'élaboration du PIP (suite)

Pour obtenir de plus amples renseignements et des stratégies vous permettant de participer à l'éducation de votre enfant, consultez le guide intitulé : *L'équipe d'apprentissage : Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux* (2004) à l'adresse : <http://www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/equipe.pdf>. Cette ressource est en vente au Learning Resources Centre à l'adresse : <www.lrc.education.gov.ab.ca/> ou en composant le numéro 780-427-5775.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 2-F

Réunions axées sur les solutions

Les réunions axées sur les solutions peuvent être un moyen efficace de résoudre les situations particulièrement difficiles. Elles peuvent aussi servir à promouvoir la communication entre tous les membres de l'équipe d'apprentissage. Le fait d'assurer la participation de tous les membres de l'équipe d'apprentissage de manière ouverte, honnête et respectueuse contribuera à un engagement accru au processus d'élaboration du PIP de la part du personnel enseignant, des parents et de l'élève.

Une réunion axée sur les solutions se fonde sur le processus suivant.

1. Un membre de l'équipe d'apprentissage accepte d'animer la réunion. Cette personne doit être positive, attentive, centrée sur la tâche et avoir la capacité de clarifier les problèmes et de les résumer. Il importe aussi que l'animateur aide chaque membre de l'équipe à rester concentré sur le sujet et à mettre au point des solutions appropriées et pratiques.

2. L'animateur commence la réunion en invitant le membre de l'équipe d'apprentissage qui a demandé la réunion à exposer, de façon claire et concise, le but de la rencontre. Il importe de découvrir précisément ce que le membre de l'équipe veut qu'il ressorte de cette réunion.

3. Les membres de l'équipe posent des questions pour éclaircir toute incertitude éventuelle quant à savoir exactement la nature du problème ou des circonstances qui en dépendent. Il est possible que l'animateur doive encourager les membres de l'équipe à rechercher les facteurs qui semblent déclencher le problème ou y contribuer, et à définir et à analyser les conditions susceptibles de le résoudre. Dans le cadre de cette analyse, les membres de l'équipe peuvent également préciser les forces de l'élève et les ressources disponibles.

4. Une fois que le problème ou l'enjeu est clairement défini, l'équipe d'apprentissage organise une table ronde de remue-méninges pour inciter à faire des suggestions sur la manière de résoudre le problème. Toutes les idées sont consignées sur un tableau-papier. À cette étape du processus, il est important de laisser libre cours aux idées, sans se prononcer directement sur une idée en particulier.

5. L'animateur et l'enseignant titulaire examinent ensemble les stratégies pour évaluer ensuite chaque suggestion en lui attribuant une valeur numérique.
   Par exemple :
   1 = idée ou stratégie que l'enseignant et/ou le parent veut essayer
   2 = idée ou stratégie qui se défend, sans être une priorité
   3 = idée ou stratégie qui a déjà été essayée et ne semble pas avoir résolu le problème
   4 = idée ou stratégie qui n'est pas immédiatement réalisable.

6. L'équipe d'apprentissage élabore un plan d'action pour chaque stratégie sélectionnée, y compris le matériel et les ressources requis, les personnes responsables et les dates de suivi et d'examen.

7. L'animateur clôt la réunion en remerciant tous les participants et en leur demandant leur avis sur le processus. L'ensemble de l'équipe accepte de se réunir pour une évaluation des progrès dans quatre à six semaines.

Adapté avec la permission de Gordon L. Porter et coll., « Problem Solving Teams: A Thirty-Minute Peer-Helping Model », dans Gordon L. Porter et Diane Richler (éd.), *Changing Canadian Schools: Perspectives on Disability and Inclusion*, North York (Ontario), The Roeher Institute, 1991, p. 224-228.

©Alberta Education, Canada, 2007

Annexe 2-F

Outil de planification pour les réunions axées sur les solutions

Date _____

Membre orienteur de l'équipe d'apprentissage _____

Membres de l'équipe d'apprentissage participant à la réunion

_____ _____

_____ _____

_____ _____

Nom de l'élève _____

A. Principale préoccupation

_____

_____

_____

B. Ce que nous aimerions voir se produire ou changer

_____

_____

_____

C. Description des forces et des besoins prioritaires de l'élève

Forces	Besoins	Autres ressources

D. Stratégies potentielles — Qu'est-ce qui peut déclencher cela?

- _____ _____
- _____ _____
- _____ _____

E. Réunion de suivi _____

©Alberta Education, Canada, 2007

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]

©Alberta Education, Canada, 2007

BIBLIOGRAPHIE

Alberta Learning. *Unlocking Potential: Key Components of Programming for Students with Learning Disabilities*, Edmonton (AB), Alberta Learning, 2003a.

Alberta Learning. *L'équipe d'apprentissage : Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux,* Edmonton (AB), Alberta Learning, 2004.

Alberta Learning. *Les normes en matière d'adaptation scolaire, Modifié en juin 2004,* Edmonton (AB), Alberta Learning, 2004.

Clark, Susan G. « The IEP Process as a Tool for Collaboration », *Teaching Exceptional Children,* vol. 33, n° 2 (2000), p. 56-66.

Dabkowski, Diane Marie. « Encouraging Active Parent Participation in IEP Team Meetings », *Teaching Exceptional Children,* vol. 36, n° 3 (2004), p. 34-39.

Falvey, Mary A. et collab. *All My Life's a Circle: Using the Tools: Circles, MAPS and PATH,* Toronto (ON), Inclusion Press, 1997.

Forest, Marsha et Jack Pearpoint. *With a Little Help From My Friends: MAPS and Circle of Friends Processes* (vidéo), Toronto (ON), Centre for Integrated Education, s.d.

Goupil, Georgette. *Le plan d'intervention personnalisé en milieu scolaire,* Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1991.

Goupil, Georgette. *Plans d'intervention, de services et de transition*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 2004.

Holloway, S. « Building Positive Relationships Between Educators and Parents », document distribué lors du Congrès 2003 du Special Education Council de l'Alberta Teachers' Association, Edmonton (AB).

Kroeger, Stephen D. et Cynthia. K. Leibold. « Creating a Sense of Ownership in the IEP Process », *Teaching Exceptional Children,* vol. 32, n° 1 (1999), p. 4-9.

Manitoba Education, Training and Youth. *Individual Education Planning: A Handbook for Developing and Implementing IEPs*, Winnipeg (MB), School Programs Division, Manitoba Education, Training and Youth, 1998.

©Alberta Education, Canada, 2007

McCoy, Kathleen M. « A Proactive Role for Parents in IEPs », *The Exceptional Parent,* vol. 30, n° 6 (2000), p. 62-68.

O'Brien, John et Jack Pearpoint. *Person-Centred Planning with MAPS and PATH: A Workbook for Facilitators,* Toronto (ON), Inclusion Press, 2002.

Porter, Gordon L. et Jean Collicott. « New Brunswick School Districts 28 and 29: Mandates and Strategies That Promote Inclusionary Schooling », Richard Villa et collab. (dir.), *Restructuring for Caring and Effective Education: An Administrative Guide to Creating Heterogeneous Schools,* Baltimore (MD), Brookes Publishing Ltd., 1992, p. 187-200.

Porter, Gordon L. et collab. « Problem Solving Teams: A Thirty-Minute Peer-Helping Model », Gordon L. Porter et Diane Richler (dir.), *Changing Canadian Schools: Perspectives on Disability and Inclusion* Toronto (ON), The Roeher Institute, 1991, p. 219-237.

Porter, Gordon L. (producteur). *Teachers Helping Teachers: Problem Solving Teams That Work* (vidéo), Toronto (ON), The Roeher Institute and School District, 12, 1994.

Quiroz, Blanca, Patricia M. Greenfield et Marie Altchech. « Bridging Cultures with a Parent-Teacher Conference », *Educational Leadership,* vol. 56, n° 7 (1999), p. 68-70.

Rock, Marcia L. « Parents as Equal Partners: Balancing the Scales in IEP Development », *Teaching Exceptional Children,* vol. 32, n° 6 (2000), p. 30-37.

Smith, Stephen W. « Creating Useful Individualized Education Programs (IEPs) », *ERIC Digest*, n° E600 (2000).

Smith, Stephen W. « Involving Parents in the IEP Process », *ERIC Digest,* n° E611 (2001).

Smith, Stephen W. et Mary T. Brownell. « Individualized Education Program: Considering the Broad Context of Reform », *Focus on Exceptional Children,* vol. 28, n° 1 (1995), p. 1-12.

Voltz, Deborah L. « Developing Collaborative Parent-Teacher Relationships with Culturally Diverse Parents », *Intervention in School and Clinic,* vol. 29, n° 5 (1994), p. 288-291.

Zhang, Chun et Tess Bennett. « Facilitating the Meaningful Participation of Culturally and Linguistically Diverse Families in the IFSP and IEP Process », *Focus on Autism and Other Developmental Disabilities,* vol. 18, n° 1 (2003), p. 51-59.

©Alberta Education, Canada, 2007

Ce document est un chapitre du guide d'enseignement intitulé : *Plan d'intervention personnalisé* (2007).

Les chapitres dans cette ressource comprennent :

Pour démarrer

Introduction

1 : Travailler le processus d'élaboration du PIP

Former une équipe d'apprentissage

2 : Encourager la participation des parents

3 : Appuyer la participation de l'élève

4 : Créer un réseau de soutien

Déterminer les besoins de l'élève

5 : Utiliser les évaluations en classe pour appuyer le processus d'élaboration du PIP

6 : Identifier les adaptations et les stratégies

7 : Rendre les buts significatifs, mesurables et gérables

Un pas vers l'avenir

8 : Planifier les transitions

9 : Intégrer une technologie d'aide pour l'apprentissage dans le processus d'élaboration du PIP

Élaborer de nouvelles solutions

10 : Partir du bon pied au préscolaire

11 : Planifier la programmation pour l'élève doué

12 : Pratiques prometteuses pour l'école secondaire

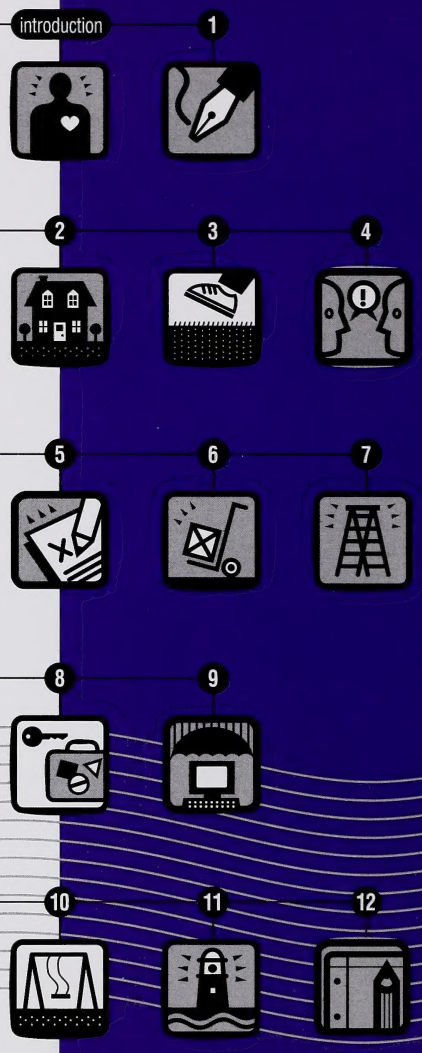

Cette ressource peut être consultée à l'adresse Web suivante : www.education.gov.ab.ca/french/adt_scol/ressources.asp

Alberta Education